



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers professionnels

Question écrite n° 94782

Texte de la question

Mme Catherine Génisson appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les propositions des sapeurs-pompiers professionnels, qui font suite au relevé d'étape signé entre les organisations représentatives des sapeurs et le ministre. Les sapeurs-pompiers souhaitent en effet que des réponses claires soient apportées, concernant notamment le grade de major, la situation des infirmiers et la fin de carrière des sapeurs-pompiers. Depuis 2000, les médecins et infirmiers quittent les SDIS au profit des hôpitaux et de l'hospitalisation privée. Cette désaffection s'explique en partie par la diminution des candidats au concours d'entrée et par un régime indemnitaire inférieur à celui de leurs homologues officiers. Les syndicats souhaitent également attirer l'attention du ministre sur la pénurie de majors dans tous les SDIS de France, en raison d'un nombre important de départs à la retraite. Les majors sont peu remplacés, et de nombreux sous-officiers refusent de se présenter à cet examen sachant que ce grade est incompatible avec le service en équipe. Dès lors, elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement concernant la poursuite de la modernisation du service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94782

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5088